

HMO NP – PROMOTION 2021/2022
HABILITATION À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE EN SON NOM PROPRE
Liste des pièces à joindre

PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Tout document étranger devra être traduit en français

- 1. « Dossier de Candidature » complété et signé
- 2. Trois exemplaires de la Convention tripartite complétée, paraphée et signée par votre tuteur, vous-même et votre Directeur d'Etudes (*téléchargeable sur le site*). *Si vous n'avez pas de directeur d'études, vous pouvez adresser votre dossier avec les trois exemplaires de la convention sans cette signature. La Commission HMONP vous attribuera un Directeur d'études.*
- 3. Deux exemplaires du Protocole de formation complété et signé par le candidat à l'HMO NP (*téléchargeable sur le site*)
- 4. Le carnet des savoirs acquis (chaque bas de page doit être paraphé : initiales) par le tuteur en entreprise. (*téléchargeable sur le site*).
- 5. Parcours CV (*modèle proposé téléchargeable sur le site*). Il sera à réactualiser pour l'insérer dans votre mémoire de fin de formation.
- 6. Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport)
- 7. Copie du diplôme (DEA) ou d'un titre français ou étranger admis en dispense ou en équivalence du diplôme d'Etat d'architecte français (*cf. article 2 de l'arrêté du 10 avril 2007*). *Le dossier peut être déposé avec l'attestation d'obtention du Diplôme d'Etat d'architecte, mais le diplôme devra être fourni dans les meilleurs délais.*
- 8. Lettre de motivation explicitant votre projet professionnel vous conduisant à entreprendre la formation à l'habilitation à la maîtrise d'œuvre.
- 9. Chèque de 37€ au titre des frais de dossier libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'ENSA Toulouse.
- 10. Copie du contrat de travail ou de la promesse d'embauche (*cependant, l'inscription ne sera possible que sur présentation du contrat de travail.*)

Note : Le contrat de travail doit correspondre aux exigences de la mise en situation professionnelle des candidats à l'habilitation à la maîtrise d'œuvre – voir modalités dans le document : «**10-Infos_conditions_contrats_hmonp_2021-2022**», sur le site de l'ENSA Toulouse.

Vous trouverez les modèles des contrats téléchargeables sur le site de l'ENSA Toulouse :

10.1_CDD conventionné HMO NP

10.2_Avenant au CDD en cours (*si vous êtes déjà en CDD*) + copie du CDD conventionné HMO NP à partir de la fin du CDD en cours (*document 10.1*)

10.3_Avenant au CDI (*si vous êtes en CDI*)

Rappel informations au verso →

Note : cette liste figure aussi dans le document n° 1 « Dossier de candidature »

Attention : ne pas oublier de vous inscrire sur le site, [cliquer ICI](#).

AVANT D'ADRESSER votre dossier COMPLET par courrier, il vous faudra **NUMÉRISER (en .pdf, pas en jpeg)** la **TOTALITE de votre dossier dans un SEUL FICHIER** que vous transmettez par wetransfer **entre le 15 juin et le 10 juillet ou entre le 5 septembre et le 15 septembre**.

INTITULER LE FICHIER : **NOM Prénom candidature HMO NP 2021/2022**

Par exemple DUPONT David candidature HMO NP 2021/2022

<https://wetransfer.com/>

Veillez impérativement respecter ces dates de transfert de votre dossier numérisé.
(Pourquoi ? : parce que le transfert n'est téléchargeable que sur une courte période).

Vous **ENVERREZ** aussi votre dossier de candidature COMPLET par **COURRIER à partir du 15 juin et jusqu'au 15 septembre 2021** (le cachet de la poste faisant foi).

Donc les dates d'envoi par courrier et de transfert du dossier numérisé ne seront pas forcément les mêmes.

Avis de la commission : par voie électronique, à partir du 21 octobre 2021.

CANDIDATURE RETENUE : les inscriptions auront lieu à l'ENSA Toulouse la dernière semaine d'octobre 2021. Vous serez avertis uniquement par courriel .